

LA PERCEPTION DES ENTREPRENEURS

L'ACQ et l'APCHQ ont senti le besoin de sonder leurs membres à l'égard de la gestion des résidus de CRD sur leurs chantiers. Un sondage a été complété par les membres à cet égard.

LES MEMBRES DE L'ACQ

Plus de 167 entreprises membres de l'ACQ ont répondu au sondage. Celles-ci proviennent majoritairement (59 %) du secteur de la construction et de la rénovation. Ces entreprises (70 %) ont plus de 5 employés et elles oeuvrent principalement (66 %) dans le secteur des industries, commerces et institutions (ICI).

Quelque 40 % des entreprises ne font pas de tri sur chantier. Cependant, 20 % en font sur tout et 20 % pour les métaux. La plupart (57 %) des entrepreneurs font affaire avec un service de location de conteneurs, 15 % avec un centre de tri de résidus de CRD et 11 % avec un écocentre. Le bois (53 %) suivi du gypse (45 %), des métaux (40 %) et du bardeau d'asphalte (35 %) sont les principaux résidus générés sur les chantiers.

Plus de la moitié des entrepreneurs jugent qu'il est faisable de trier sur chantier la plupart des résidus de CRD. Cependant, ils jugent impossibles, voire difficiles pour le verre plat (47 %), le gypse (32 %), le plastique (25 %) et le bardeau d'asphalte (23 %). Les principales contraintes sont le manque d'espace (52 %), le manque de main-d'œuvre (38 %), l'absence de récupérateurs ou de débouchés (36 %) et pas d'incitatif financier (32 %).

Quant à la gestion des résidus de CRD, la majorité fait affaire avec un fournisseur de conteneurs (56 %) ou le tri sur chantier par leurs travailleurs (32 %).

LES MEMBRES DE L'APCHQ

Une trentaine d'entrepreneurs généraux membres de l'APCHQ ont répondu au sondage. La plupart (77 %) oeuvrent dans la rénovation résidentielle (83 %) et ont (60 %) moins de 5 employés.

Plusieurs entrepreneurs (17 % pour tout et 37 % pour les métaux) font du tri sur chantier. Par contre, le tiers ne fait pas de tri. La plupart (53 %) font affaire avec un service de location de conteneur, un écocentre (20 %) ou un centre de tri de résidus de CRD (17 %).

Les principaux résidus de CRD générés sont le bois (27 %), le verre plat (30 %), le bardeau d'asphalte (27 %) et le gypse (19 %). Dans la plupart des cas (entre 50 et 33 %), le tri sur chantier est évalué comme facile ou faisable. Le manque d'espace (52 %), le manque d'intérêt (30 %) et le manque d'incitatif financier (35 %) sont les principales contraintes au tri sur chantier du gypse et du bardeau d'asphalte.

Habituellement, les entrepreneurs gèrent leurs résidus par un service clé en main par le locateur de conteneurs (43 %) ou par un tri sur chantier par l'ensemble des travailleurs (47 %). Dans certains cas, les entrepreneurs font du tri sur chantier (58 %) ou c'est une demande du client (12 %) ou de la municipalité (12 %).